



UN-HABITAT

GLOBAL REPORT ON HUMAN SETTLEMENTS 2007



VICTIMES³ *Communiqué de presse*

Victimes³: Les citoyens pauvres sont les plus touchés par les catastrophes, criminalité, violence et expulsions

D'après le rapport d'ONU-HABITAT – Rapport mondial sur les établissements humains, 2007, consacré à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité urbaines

Nairobi, 1er octobre 2007 – Les pauvres sont, partout dans le monde, la couche de la population qui souffre le plus de la criminalité et de la violence en milieu urbain, de la précarité des droits d'occupation et des expulsions par la force, et des catastrophes aussi bien naturelles que provoquées par l'homme. Telle est la conclusion d'un nouveau rapport que l'ONU a lancé aujourd'hui.

Publié par l'ONU-Habitat, cet ouvrage (*Rapport mondial sur les établissements humains, 2007, consacré à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité urbaines*) se penche sur certaines des menaces les plus problématiques pour la sûreté et la sécurité des citoyens du monde entier.

« Le monde a vu, au cours des dix dernières années, des menaces croissantes peser sur la sécurité et la sûreté des villes. Certaines se manifestent sous la forme de catastrophes et d'autres sous celle de la pauvreté, de l'inégalité et de processus d'urbanisation rapides et chaotiques », déclare le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Le rapport établit avec précision que l'urbanisation galopante est rapidement en train de devenir une force qui détermine où et quand les prochaines catastrophes vont s'abattre et qui est-ce qu'elles vont le plus toucher. Avec, en toile de fond, la criminalité croissante dans un monde où au moins deux millions de personnes sont expulsées de force chaque année et où les catastrophes possèdent des répercussions de plus en plus étendues, il fait ressortir les tendances et dévoile les faits, mais propose aussi des solutions.

« Ce rapport donne une voix à ceux qui, d'habitude, ne peuvent pas se faire entendre et que ses conclusions sont l'appel silencieux à l'action lancé par ces derniers, ajoutant qu'il fait voler en éclat l'idée très répandue que les riches sont ceux qui sont les plus fréquemment ciblés par les criminels ou qui souffrent le plus des problèmes de sûreté et de sécurité en milieu urbain », déclare la Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Directrice exécutive de l'ONU-Habitat, Anna Tibaijuka.

L'étude constate qu'au cours des cinq dernières années, 60 % de tous les citoyens des pays en développement ont été victimes d'actes criminels. Il ne s'agit toutefois pas d'une tendance uniforme, car en Amérique du Nord et en Europe occidentale, les taux sont en train de baisser de façon notable, contrairement à ce qui se passe en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'en Europe de l'Est et en Afrique.

La grande majorité des meurtres commis en Jamaïque le sont, par exemple, dans la capitale, Kingston, et les villes d'Afrique sont celles qui affichent les taux de cambriolage les plus élevés, ce qui montre que les zones urbaines en général sont plus touchées par la criminalité et la violence que les zones rurales.

Les villes sont en outre des cibles pour les terroristes, comme le prouvent les attentats à la bombe perpétrés à Madrid en 2004, à Londres en 2005 et à Mumbai en 2006. Pourtant, les impacts des attaques terroristes sont mineurs par rapport à ceux de la criminalité ordinaire et d'autres types de violence.

Bien que les pauvres soient déjà les principales victimes d'actes criminels et de violence, ce sont également eux qui doivent supporter une grande partie du fardeau des catastrophes naturelles et provoquées par l'homme. Le rapport révèle qu'une proportion stupéfiante de 98 % des 211 millions de personnes touchées par des catastrophes naturelles entre 1991 et 2000 étaient des habitants de pays en développement.

Dans les pays pauvres, ce sont les femmes et les enfants qui, bien souvent, sont les plus affectés par les catastrophes, comme on a pu le voir après le tsunami de 2004, tandis que les personnes âgées et handicapées sont les plus vulnérables à de tels phénomènes, qu'ils soient naturels ou provoqués par l'homme.

Étant donné que le nombre des catastrophes naturelles a quadruplé depuis 1975 et que celui des catastrophes provoquées par l'homme s'est multiplié par 10 entre 1976 et 2000, les conséquences sont graves. Économiquement parlant, les dommages subis au cours des dix dernières années se sont élevés à 67 milliards de dollars. Depuis les années 50, les pertes économiques dues aux catastrophes ont quadruplé.

De manière générale, le rapport souligne le fait que les citoyens pauvres sont plus exposés à des situations dangereuses que ne le sont les riches, entre autres parce qu'ils demeurent souvent dans des endroits sujets au crime et à des catastrophes. De plus, ils ont un accès limité aux ressources qui leur permettraient de prévenir les risques ou d'en réparer les conséquences, sans compter qu'ils sont politiquement impuissants, ce qui fait que dans bien des cas, ils ne reçoivent pas d'aide sociale.

Les inondations constituent, partout dans le monde, les catastrophes naturelles les plus fréquentes et les plus coûteuses. En 2005, l'ouragan Katrina, le plus dévastateur de l'histoire, a causé, à lui seul, 81,2 milliards de dollars de dégâts aux États-Unis. Comme dans de nombreuses régions du tiers-monde, les résidents les plus pauvres de la Nouvelle-Orléans, qui vivaient dans les quartiers les plus exposés de la ville, ont encaissé plus de pertes en vies humaines et de dommages économiques que les ménages plus aisés. Dans une des zones les plus touchées, la Lower Ninth Ward, 98 % de la population était noire et plus d'un tiers vivait dans la pauvreté.

« Les faits désolants révélés dans ce rapport montrent que ceux qui ont le moins souffrent le plus. Ils mettent en évidence une distribution inégale et inéquitable des risques et de la vulnérabilité, mais fournissent aussi des exemples positifs de réussite dans la résolution des problèmes d'insécurité et dans l'amélioration de la vie des pauvres des régions urbaines » souligne Anna Tibaijuka.

La précarité des droits d'occupation et les expulsions par la force constituent également des menaces pour la sécurité urbaine. La vaste majorité des personnes qui vivent dans des taudis, dont l'effectif s'élève à un milliard, sont des habitants de pays en développement et de villes des pays les moins développés, où ils représentent jusqu'à 78 % de la population.

« Beaucoup d'expulsions se font au nom du développement urbain, sans se préoccuper des conséquences pour les pauvres qui se retrouvent sans aucune autre possibilité de logement », note Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU. « Ces laissés-pour-compte de la société vont alors gonfler les rangs des pauvres et des mécontents ».

La précarité des droits d'occupation conduit souvent à des expulsions par la force, dont au moins 2 millions de personnes sont victimes chaque année. Le rapport dénonce ces sévices qui sont le plus souvent commis dans les quartiers offrant les plus mauvaises conditions de vie, et toujours contre les pauvres.

« Chaque année, l'équivalent de la population entière de Nairobi ou de Budapest est déplacée sans son consentement, expulsée de ses foyers et privée des moyens de se reloger », souligne Anna Tibaijuka.

On peut, par un cocktail combinant la planification, la politique, l'aménagement et la gouvernance des villes, contribuer à la sûreté et à la sécurité de ces dernières. Le rapport se penche sur des expériences réussies en matière de résolution des problèmes liés à la criminalité et à la violence, à la précarité des droits d'occupation et aux expulsions par la force, et aux catastrophes aussi bien naturelles que provoquées par l'homme. Il présente des études de cas concrets portant sur des méthodes qui ont obtenu un énorme succès sur le terrain. *« Il encourage l'apprentissage et le partage des connaissances. C'est un outil essentiel pour la mise en place d'une société meilleure, plus sûre et plus heureuse dans les localités urbaines », a conclu Anna Tibaijuka.*

Le rapport aborde les trois principaux dangers qui menacent la sûreté et la sécurité : la criminalité et la violence urbaines; l'insécurité d'occupation et les expulsions forcées; et les catastrophes naturelles et humaines. Il analyse les tendances mondiales, recherche les causes de ces phénomènes, en étudie l'impact et indique quelles sont les solutions déjà appliquées et les autres solutions envisageables.